

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du 18 juillet 2022

L'an deux mille vingt et deux, le 18 du mois de juillet à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.

Date de convocation du conseil municipal 12 juillet 2022.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Jean Pierre BUERBA, Marc CAUMONT, adjoints,
Sylvie BIRABEN, Stéphane AUZERAL, Jean Philippe DELARUE, Laura LAVILANIE

ABSENTS EXCUSES

Kate MARIE procuration à Sylvie BIRABEN
Anne DUNAN procuration à Nadine DESMARAIS
Raphael BENOIT
Anne-Laure JEAN-BAPTISTE
Jean-Baptiste GRANGE
Jean-Laurent PEREZ

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 8 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.
Nadine DESMARAIS est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **06 juillet 2022**

Le compte rendu du conseil municipal du **06 juillet 2022** est approuvé à l'unanimité.

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'APPARTEMENT SITUÉ AU RDC AU 2
ESPLANADE DES ECOLES (77-2022)**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la discussion concernant des travaux d'aménagement de locaux pour la MAM lors de la réunion du 06 juillet 2022.

Pour faire suite à ce débat, Monsieur le Maire propose de réaliser les dits travaux afin de pouvoir louer ces locaux aux assistantes maternelles de la MAM.

- L'entreprise Pierres et Bois propose un devis à 13 370 € HT
- L'entreprise GARAOUI Jacques propose un devis à 5 880 € HT
- L'entreprise PC2V propose un devis à 1 636,90 € HT
- L'entreprise Menuiserie Perez propose un devis à 4 279,83 € HT
- L'entreprise ATTM propose un devis à 2 167, 88 € HT

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés accepte et autorise Monsieur le Maire à signer les devis de :

- L'entreprise Pierres et Bois propose un devis à 13 370 € HT
- L'entreprise GARAOUI Jacques propose un devis à 5 880 € HT
- L'entreprise PC2V propose un devis à 1 636,90 € HT
- L'entreprise Menuiserie Perez propose un devis à 4 279,83 € HT
- L'entreprise ATTM propose un devis à 2 167, 88 € HT

Au registre sont les signatures,
Philippe CARRERE
Maire d'Arreau